

## Lycée Buffon - Distribution solennelle des prix, faite le 12 juillet 1919

---

### Discours prononcé par M. Emile van BIEMA, Professeur de Philosophie

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs,  
Chers Elèves,

Que notre première pensée aille à nos morts, et à tous ceux à qui nous devons notre liberté. Car tel était l'enjeu, de par la volonté des ennemis, et nous savons bien que si la France n'avait pas, par son héroïsme, arraché la victoire au destin, il n'y aurait plus de pensée française libre. Sur un tel sujet, pas de vaine crainte de redites. Je voudrais, au contraire, que la tradition pieuse se continuât, et qu'au début de toutes les cérémonies scolaires, qui, par un côté et non le moindre, sont des cérémonies nationales, notre reconnaissance fervente se portât un instant sur les Français dont la destinée a voulu qu'ils n'aient vécu que pour la patrie. Parler n'empêche pas toujours de penser, ni même de sentir.

Depuis plusieurs mois nous savons que la France a sauvé ce bien précieux pour lequel ces vaillants ont donné leur vie, l'indépendance politique, et a conquis par surcroît le pouvoir que donne la victoire de se rénover et de marcher d'un pas plus sûr vers son idéal ! Du même coup bien des questions ont changé d'aspect, même des questions théoriques qui, en principe, sont immuables. Combien il nous est plus facile par exemple de réfléchir sur la nature du droit et de la justice, sur leur rapport avec la force, maintenant que nous pouvons le faire avec sérénité, sans être minés par cette sourde inquiétude, odieuse, que les faits pourraient apporter une apparence de démenti à nos convictions et à nos espérances les plus chères. Or cette idée de la justice de notre cause nous a été si constamment présente depuis cinq ans, elle a été pour nous un tel réconfort, que nous éprouvons une sorte de besoin de la contempler et de la retourner sous tous ses aspects au moment où elle devient une chose du passé, une sorte de fait historique. La vie nationale prend un nouveau cours, d'autres préoccupations nourrissent notre vie intérieure, chaque Français reprend le droit et retrouve la possibilité de penser à autre chose qu'au salut commun et aux conditions dans lesquelles s'est déchaînée l'effroyable tempête.

Autre chose encore nous ramène à cet examen impartial et philosophique de la justice de notre cause, c'est une sorte d'étonnement insurmontable que les autres, les ennemis, aient pu prétendre avec une sorte d'obstination, pendant tant d'années, bénéficier du même avantage moral. Un peuple ne demandait qu'à vivre dans la paix, il avait fait, pour que le monde ne redevînt pas un champ de carnage, le sacrifice suprême, celui de se résigner à l'injustice, un autre peuple, transporté d'enthousiasme au souvenir prometteur du dernier brigandage réussi, se jette sur lui une seconde fois, haletant de joie dans sa certitude de l'achever, de la dépecer en deux mois, l'Europe entière se peuple de soldats levés, les uns

pour empêcher cet assassinat, les autres pour y aider et dépouiller les petites nations désormais sans défense et réduites à merci, et l'histoire étonnée retentira des plaintes simultanées des agresseurs et des assaillis.

Et certes, ce que les Allemands ont appelé la justice alors qu'ils se croyaient victorieux, quitte à réserver ce noble nom à un tout autre usage après la défaite, était très différent de ce qu'on nous avait appris à révéler. Mais précisément, comme ils n'étaient pas menés par des ignorants, comme la haute culture intellectuelle n'est pas moins respectée et aimée chez eux que chez nous, Comme ils ont puisé largement aux mêmes sources de civilisation, grecque et judéo-chrétienne, il n'en est que plus passionnant de rechercher comment ils ont pu arriver à voir les faits d'une façon si déconcertante.

Je laisse de côté l'histoire proprement dite du pangermanisme de plus en plus envahissant depuis Sadowa et Sedan jusqu'à Agadir et l'ultimatum à la Serbie, je ne m'occupe que des idées de justice et de droit et des diverses manières de les comprendre.

Un événement extraordinaire et sublime s'est accompli au V<sup>e</sup> et au IV<sup>e</sup> siècles avant Jésus-Christ. Des idées, depuis longtemps en formation dans l'humanité pensante, ont pris corps en Grèce sous une forme si noble et si pure que, depuis deux mille quatre cents ans, l'élite des nations s'inspire de l'idéal chanté dans les vers de Sophocle et dans la prose ailée de Platon. Nous apprenons de la jeune fille Antigone qu'il faut savoir mourir pour ne pas étouffer le cri de sa conscience, nous apprenons du vieillard Socrate qu'il faut savoir mourir par respect pour les lois de sa patrie, et Platon, le philosophe des Idées pures, nous oblige à nous voiler les yeux devant l'éclat de ce soleil intelligible, l'Idée du Bien, l'Idée de la Justice.

On s'est souvent étonner du caractère paradoxal de cette philosophie platonicienne pour laquelle l'homme absolu, l'homme en soi, est plus réel que l'homme individuel, pour laquelle les objets que nous rencontrons dans le monde de la perception n'existent vraiment que dans la mesure où ils participent à des Idées immuables et éternelles. Il est certain qu'une telle philosophie, aussi féconde qu'elle pût être, ne pouvait se défendre dans sa lettre. Dès Aristote elle est battue en brèche. Mais il est certain aussi qu'elle puisait directement aux sources de la science, et que, si Platon n'eût été géomètre, s'il n'eût été ébloui dès sa jeunesse par la solidité des propositions mathématiques, par la résistance qu'elles offrent à toute discussion, par leur vérité plus certaine que celle de toute affirmation relative au monde sensible, il n'aurait pas été conduit à cette idée que ce qui se voit et se touche par les yeux et les doigts est moins réel que ces notions universelles, matière de la science, qu'atteint la seule intelligence.

Or, par là, voyez comme se trouve facilitée l'affirmation de la réalité des choses morales, de la beauté, de la bonté, de la sagesse, du bien, de la justice ! Peut-être, pour que l'idée d'une justice absolue pût naître dans la philosophie et rester pour la conscience humaine tout au moins une sorte d'idéal, un centre d'attraction de nos désirs, et de nos espérances, et de nos volontés, peut-être fallait-il que Platon eût d'abord compris, quitte à donner à sa thèse une forme trop systématique et trop absolue, que même les réalités du monde matériel ne méritent ce nom de réalité que si elles enferment en elles un élément d'intelligibilité, de pensée, de pérennité, qui se prête au travail de l'esprit, au raisonnement et à l'intuition.

Quelle place exacte l'idée de justice occupe dans le système de Platon, comment cet idéal moral devient plus souple et plus vivant chez Aristote, quel rôle il joue dans la constitution du Christianisme, et comment il influence l'enseignement de l'Eglise, ce n'est pas notre objet de le rechercher. Mais si, délaissant l'histoire, nous nous attachons à la notion de justice elle-

même et à ses rapports avec la pratique, nous arriverons peut-être à moins nous étonner de la conduite de certains peuples.

Un idéal de justice est déjà, avant toute application, difficile à déterminer. Et cependant cette tâche délicate est peu de chose au prix de ce qu'il reste à faire. C'est Aristote, je crois, qui l'a dit le premier avec cette netteté : *dans les choses qui touchent à la pratique, la fin n'est pas de faire des théories et d'acquérir des connaissances, mais d'agir*. Or agir selon la justice, c'est adapter son idée de la justice à la réalité, ce n'est plus seulement découvrir la règle, c'est l'assouplir au contact des cas individuels, si divers malgré les similitudes apparentes, c'est substituer à la table de la loi la conscience de l'homme équitable. Chacun sent qu'une telle œuvre à accomplir prépare des inquiétudes et des scrupules même à un juge désintéressé, et qui peut être impartial.

Mais ce qu'on appelle agir avec justice, pour un individu, et, exactement de la même façon, pour une nation, c'est faire preuve de cette impartialité dans ses rapports avec les autres individus et les autres nations, c'est-à-dire précisément dans les cas où ses propres intérêts sont engagés. Dans de telles conditions, la simple constatation d'un fait est déjà une œuvre difficile, or c'est de bien autre chose qu'il s'agit ici.

Ce que veut l'équité, en effet, ce n'est pas du tout que les mêmes avantages ou les mêmes peines, que les mêmes droits ou les mêmes charges, que les mêmes pouvoirs ou les mêmes sujétions échoient à chacun, mais que chacun soit traité, dans le domaine moral, selon ses mérites, dans le domaine social et politique, selon les services qu'il peut rendre, et toujours, dans tous les cas, selon sa valeur intellectuelle, pratique ou morale. Être juste et équitable, c'est donc constater ou découvrir des inégalités, inégalité de savoir, d'habileté, ou de mérite, c'est reconnaître et hiérarchiser des valeurs. Si l'on parle d'égalité à propos de la justice, ce ne peut être que pour attribuer à chacun le même droit d'être traité selon ce qu'il est et ce qu'il a fait.

Or certaines nations, aussi bien que certains individus, peuvent fort bien, à un moment donné, être inégales par les services rendus à l'humanité, par les promesses d'avenir qu'elles portent en elles. Elles peuvent représenter des *valeurs* inégales. Même si la reconnaissance par les autres de la supériorité des plus utiles et des plus nobles ne devait leur rapporter aucun avantage matériel, on conçoit sans peine comment l'amour-propre national suffirait à fausser certains jugements et à exaspérer certaines prétentions. Mais si, par surcroît, cette primauté doit entraîner toutes sortes d'avantages matériels et politiques, il devient clair que, par le simple jeu de la logique des sentiments, ce sont les plus avides, les plus cupides, en même temps que les plus infatuées d'elles-mêmes qui, en toute sincérité, se croiront prédestinées à l'hégémonie. Et si enfin des succès militaires et économiques éclatants paraissent confirmer cette conviction, voyez quelles qualités de modestie, de mesure, de tact et de finesse il leur faudrait pour échapper à la folle illusion de leur prédestination et de leur droit divin. Les Allemands ont certainement des qualités, mais pas celles-là.

Déjà, quand il s'agit d'individus, il est bien dangereux d'admettre qu'une supériorité d'intelligence, voire même de valeur morale, confère aux uns des droits sur les autres. Car il est par trop difficile pratiquement de distinguer les fausses supériorités des vraies. Quels mérites illusoire peuvent créer la richesse ou simplement le hasard ! C'est pourquoi la démocratie, malgré l'abus toujours possible du principe égalitaire, vaut mieux que n'importe quel état politique théoriquement supérieur. Les minorités au pouvoir, les oligarchies, se

proclameront toujours des aristocraties, c'est-à-dire la représentation de ce qu'il y a de meilleur dans le peuple, et leur prétention ne les rendra pas plus bienfaites. Mais quand il s'agit des nations, quel défi au bon sens que de mesurer les droits à la « culture », alors que, presque par définition, les nations faibles seront toujours conciliantes et modestes, et que par conséquent les seuls progrès de la civilisation qui feront naître en fait ces prétentions seront ceux qui paraissent devoir assurer la victoire. Ce serait reconnaître la supériorité de la machine à tuer la plus parfaite, ou encore celle d'un esprit d'adaptation qui rapporte tout à la guerre, ou même parfois celle de la fourberie sur la confiance trop naïve. Verrons-nous là des supériorités morales ?

Il n'est pas douteux d'ailleurs, que les vraies supériorités morales sont elles-mêmes des éléments de force et de victoire, la discipline, l'ardeur au travail, la méthode, le sang-froid dans la tourmente, le respect et l'utilisation des compétences, et par-dessus tout, le désintéressement, le dévouement au bien public et l'amour de la patrie. Mais ces qualités très réelles et très belles, combien c'est en avilir le prix que de voir en elles, non plus ce qu'elles sont au point de vue moral, mais des éléments de quelque chose d'amoral, de cette force qui brisera, qui anéantira les nations rivales. Qu'on ne nous parle plus des conditions morales de la force au moment où on leur retire leur moralité par l'emploi où on les abaisse, au moment où, des ces vertus qui étaient des fins proposées à notre admiration, on fait des instruments d'asservissement, des moyens de faire triompher l'injustice.

Asservissement : injustice ; oui, je le dis, dès qu'il s'agit de deux nations, - fussent-elles inégales en habileté et en savoir, - de deux nations conscientes de leur volonté de rester elles-mêmes, et de prolonger les efforts et les gloires d'un passé qu'elles aiment parce qu'il est le leur dans un avenir qu'elles espèrent plus pur et plus beau. Oui, même s'il y avait chez l'une plus de vrai mérite que chez l'autre, car ce mérite peut être éphémère et il suffit de quelques grands hommes pour que la lumière vienne d'ici ou de là. Et aussi parce que, même si cette supériorité était durable, c'est un droit sacré pour chaque être pensant, et capable d'amour, d'aimer sa mère, même moins bonne, plus que les autres femmes, et sa patrie, même moins belle, plus que la patrie des autres. Mais quand il s'agit de la France, de la France de Descartes, de Racine, de Montesquieu, de Hugo et de Pasteur, et de tant d'autres Immortels génies, ah, même avant que les ennemis eussent rappelé ce qu'ils étaient et fait de la guerre ce qu'ils en ont fait, est-ce que la question se posait ?

Seulement il ne faut pas déchoir. Pour un peuple comme pour un individu, il serait bien dangereux de n'avoir à invoquer que les droits du passé. Aussi les jeunes générations restent-elles sur la brèche. C'est à vous, jeunes gens, qu'il appartient, en cultivant votre intelligence et en fortifiant votre énergie, de faire que la justice soit toujours de notre côté, et de faire aussi qu'elle soit toujours inviolable.

## **Emile van BIEMA**

(1874- )

*Agrégé de philosophie (1897)*

*Professeur à Buffon (de 1917-1918 à 1939-1940)*